

Mairie de Gorges

3 Place de l'Eglise 44190 Gorges Tél. 02.40.06.93.90

Dans le cadre des opérations de recensement de la population qui se dérouleront du 15 janvier au 14 février 2026, la commune de GORGES recrute 8 agents recenseurs vacataires.

Missions / conditions d'exercice

- Se former aux concepts et aux règles du recensement (deux demi-journées de formation en janvier 2026) : formation obligatoire
- Effectuer une tournée de reconnaissance : repérer l'ensemble des adresses de son secteur géographique et les faire valider par le coordonnateur avant le début de la campagne
- Remettre la notice ou le questionnaire papier suivant la situation des personnes à recenser inciter les habitants à répondre par internet
- Suivre méthodiquement l'avancement de la collecte via la tenue du carnet de collecte (réponses internet, questionnaires papier, relances)
- Rendre compte régulièrement de l'avancement du travail et faire état des situations particulières auprès du coordonnateur
- Respecter le calendrier d'avancement de la collecte

Profils recherchés

- Etre libre de tout engagement pendant la période du recensement
- Permis B et véhicule personnel exigé, avoir une bonne connaissance du territoire
- Grande disponibilité quotidienne et ténacité
- Accepter les nombreux déplacements et les horaires décalés (soirées, mercredis et samedis)
- Etre en capacité de s'organiser et d'organiser de façon optimale les tournées (sens de l'orientation et méthode), d'alerter précocement sur toutes difficultés rencontrées
- Aptitudes relationnelles, capacité au dialoque
- Discrétion, confidentialité et neutralité
- Maîtrise des outils numériques (partage de connexion, utilisation tablette, envoi de prises de vue smartphone)

Rémunération indicative

La base de rémunération des agents recenseurs s'effectuera en fonction du nombre de logements recensés (5,50€/logement recensé) et divers forfaits (transport, formation, tournée de reconnaissance)

Contact et modalités de candidature Contact

02.40.06.93.90
Mr Aurélien PREVOST – DGS
Mme Adeline PIQUEREAU – coordinateur communal

Les candidatures (lettre de motivation et CV) sont à adresser Par courrier à Monsieur le Maire, 3, place de l'Eglise 44190 GORGES Ou par mail à rh@gorges44.fr





